FranceAgriMer – modèles d'actes de cautionnement – mesures communautaires – aide à la promotion de l'OCM vitivinicole - modèle de caution personnelle et solidaire ponctuelle.

CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE Aide à la promotion de l'OCM vitivinicole

Nous, soussignés, [nom de l'organisme habilité à se porter caution], dont le siège social est situé au [adresse de l'organisme], immatriculés au registre du commerce et des sociétés de [lieu d'immatriculation] sous le numéro [numéro RCS ou SIRET], représenté par [nom, fonction, adresse d'élection de domicile], ayant tous pouvoirs à cet effet,

[Barrer les mentions inutiles]

O [Pour les établissement de crédit dont le siège social est situé en France, ou succursales établies sur le territoire français d'établissements de crédit ayant leur siège social dans un Etat qui n'est ni membre de l'Union européenne ni partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou société de financement dont le siège social est situé en France].

certifions être agréés par l'autorité de contrôle prudentiel conformément à l'article L.511-10 du Code monétaire et financier et détenir la capacité de nous porter caution en faveur de tiers,

 [Pour tout établissement de crédit ou société de financement dont le siège social est situé dans un Etat membre autre que la France]

déclarons détenir, dans le cadre des procédures prévues aux articles L. 511-22 et 23 du Code monétaire et financier, la capacité de nous porter, en France, caution en faveur des tiers

o [Pour les sociétés d'assurance]

certifions être agréés par l'autorité de contrôle prudentiel et déclarons détenir, conformément au code des assurances et notamment son article L. 310-2, la capacité de nous porter, en France, caution en faveur des tiers

déclarons nous engager, conjointement et solidairement avec [nom de la société garantie], dont le siège social est situé au [adresse de la société garantie], immatriculée au registre du commerce et des société de [lieu d'immatriculation] sous le numéro [numéro RCS ou SIRET],

à payer, sans pouvoir soulever le bénéfice de discussion ni de division, dans les trente jours suivant la demande de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) - 12, rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 - 93 555 Montreuil cedex – et à concurrence de la somme de [en chiffres et en lettres],

toute somme en principal, intérêts, sanctions et autres accessoires, dont la société **[nom de la société garantie]** pourrait être redevable au titre des règlements communautaires applicables à la suite de :

- sa demande de versement d'avance dans le cadre de la mesure promotion des vins de l'OCM vitivinicole.

FranceAgriMer – modèles d'actes de cautionnement – mesures communautaires – aide à la promotion de l'OCM vitivinicole - modèle de caution personnelle et solidaire ponctuelle.

Le présent cautionnement prendra fin une fois qu'il aura été prouvé, conformément aux règles spécifiques de l'Union et à la satisfaction de l'autorité compétente, que l'obligation garantie a été remplie.

Fait à *[lieu]*, Le *[date]*

Signature autorisée avec identification du signataire et cachet